



# L'IFSE : le dispositif indemnitaire de fonctions, de sujétions et d'expertise

26 mai 2014



## L'IFSE est mis en application, pour les fonctionnaires de l'État, depuis le 1er juin 2014.

PFR ... IFEEP\* ... IFSEEP\* ... IFSE ... C'est la même arnaque qui change simplement de nom.

Dans le cadre de la réunion de l'agenda social du 7 février 2013, et conformément à la demande de certaines organisations syndicales dont Solidaires Fonction Publique, la Ministre de la fonction publique avait annoncé la suppression de la « Prime de Fonctions et de résultats », la fameuse PFR.

Mais, comme disent très souvent les personnalités politiques « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ». De fait, au fil des réunions qui se sont tenues sur ce sujet, les représentant-es de Solidaires ont pu effectivement se rendre compte que la Ministre savait parfaitement manier la « langue de bois » et que cette PFR serait tout simplement remplacée par une autre prime, qui au fil du temps s'est appelée IFEEP, IFSEEP, et pour en finir IFSE.

---

Le tract de Solidaires et l'arrêté ainsi que le décret d'application.

- Emplacement : [inFORMER LES SALARIÉ-ES](#) > [Connaître vos droits](#) > [Infos pratiques Fonction publique](#) >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/L-IFSE-le-dispositif-indemnitare-de-fonctions-de-sujetions-et-d-expertise>